

Publié le 23 janvier 2019

Epl Gouvernance, la formation sur-mesure des élus présidents ou administrateurs d'Entreprises publiques locales

La formation est un outil indispensable à l'exercice de la fonction de président et d'administrateur d'une Entreprise publique locale (Epl). La Fédération des Epl leur propose un ensemble de formations adaptées, de la création de leur opérateur à l'optimisation de sa gouvernance.



« La profonde recomposition des modes d'intervention des collectivités locales place les élus et leurs équipes face à de nombreux défis dans la mise en œuvre des politiques publiques. Fédération d'élus et centre de ressources en matière de gestion publique locale, la FedEpl est aux côtés des présidents et administrateurs d'Epl dans la recherche de solutions concrètes, efficaces et agiles, commente **Jean-Marie Sermier**, président de la FedEpl. J'ai souhaité que cette offre renouvelée sous la marque **Epl Gouvernance** leur permette de toujours mieux maîtriser l'environnement institutionnel, juridique, financier et économique dans lequel évoluent ces entreprises pas comme les autres. »

Ancrée dans la réalité de l'action publique locale, à la fois pragmatique et réactive, la FedEpl s'appuie sur un réseau de 11 000 élus entrepreneurs, ainsi que sur une expérience et les savoir-faire d'un mouvement de 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp). Elle propose par ailleurs trois cycles annuels de management avec HEC et des journées d'information et d'échanges sur les grands sujets d'actualité.

► Les équipes de la Fédération sont à votre disposition pour répondre à vos attentes et bâtir des programmes sur-mesure adaptés aux besoins de votre collectivité

Contact : 01.53.32.22.30 - inscriptions@lesepl.fr

Les Entreprises publiques locales regroupent 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité et le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros. Toutes les infos sur lesepl.fr

À télécharger